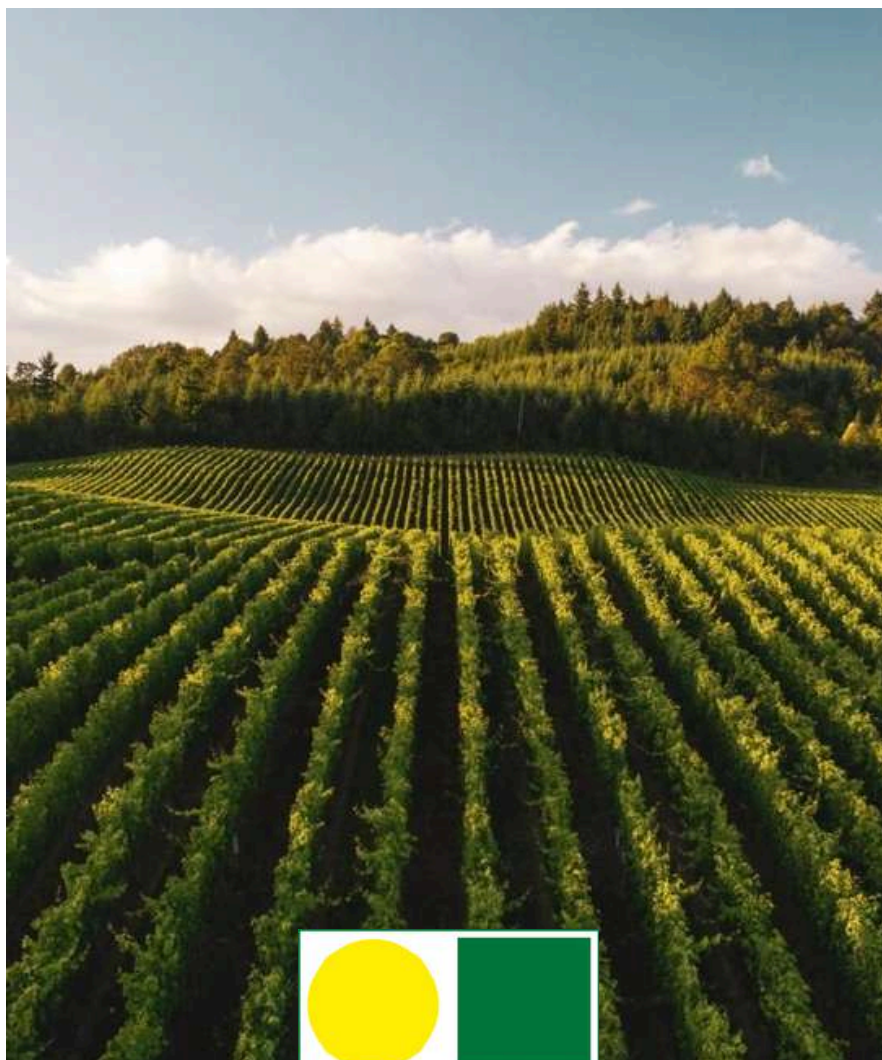


BULLETIN TECHNIQUE

JANVIER 2025



NOUS CULTIVONS LA CONFIANCE DEPUIS 1921

peris.fr



La **confusion sexuelle** est une solution technique qui a depuis de nombreuses années montrée son efficacité sur la gestion à court et à moyen termes des dégâts d'eudémis, en répondant à de nombreux enjeux réglementaires, environnementaux et sociétaux.

Sans ZNT, sans délai de réentrée, sans délai avant récolte, sans restriction de mélange, elle est la solution idéale pour une lutte efficace et durable contre l'eudémis.

Avec notre gamme, la plus complète du marché, nos techniciens vous accompagnent pour finaliser vos commandes et choisir la solution la plus adaptée à votre vignoble.



En polymères biosourcés à base d'amidon de canne à sucre, zéro trace. Rapidité de pose, pas de dépose. Longue durée. 250 diffuseurs/ ha



Rapidité de pose et flexibilité
200 diffuseurs/ ha



Fiabilité et longévité
400 diffuseurs/ ha
Le plus dosé du marché

Le **Mister L aérosol** se pose en quelques minutes et sa technologie avancée assure une protection optimale tout au long du cycle.

La confusion par pulvérisation avec Explovo Vit apporte une solution supplémentaire en saison. Sa mise en place nécessite un suivi et de la précision pour un bon positionnement avant ou au tout début des vols de 2ème et 3ème génération.

A noter cette spécialité a un délai avant récolte de 21 jours.



MISTER L



ENTRETIEN DU SOL



La maîtrise des adventices devient de plus en plus compliquée en raison des restrictions réglementaires (limitation des grammages du glyphosate à 450 g/ha/an, arrêt de commercialisation de certaines molécules), apparitions de plante résistante et des inversions de flore.

L'observation des adventices présentes, leur identification et leur stade de développement sont indispensables pour mettre en place votre stratégie de maîtrise des adventices.

Les désherbages mécanique et chimique ne sont plus des solutions exclusives et la combinaison va devenir une nécessité.

LES ADJUVANTS

Très utilisés en grande culture, ils restent encore trop anecdotiques en viticulture. Ils jouent un rôle clé dans le renforcement de l'efficacité des produits herbicides. Ils impactent la qualité de la bouillie et de la pulvérisation, augmentent la rétention et l'étalement sur le végétal ou le sol, améliorent la pénétration dans la plante, maintiennent les propriétés de la préparation et réduisent le risque de lessivage. Leurs différentes fonctions permettent de s'adapter à la spécialité herbicide utilisée.

Retrouvez dans nos magasins nos adjuvants pour bouilles herbicides : Dynamix MXL, Foxy SG et Diffuz.



ENTRETIEN DU SOL

CAS DE L'ÉRIGERON DU CANADA



Plante biannuelle qui prend un comportement de vivace, elle reste présente toute l'année au vignoble.

Son important pouvoir de multiplication rend sa gestion très difficile et sa présence aux vignobles se retrouve dans de nombreuses parcelles quelque soit le terroir, la zone géographique et même les conditions météorologiques.

Son stade de haute sensibilité à la destruction est celui de petite rosette, une fois la tige en croissance, sa maîtrise par le désherbage devient très difficile.

Cette plante a développé des résistances à certaines molécules, rendant sa maîtrise encore plus difficile.

Outre la concurrence que cette adventice peut avoir, elle est très préoccupante car elle entraîne des déviances qualitatives de la vendange.

RETRAIT PRODUIT - RAMI

Une décision de l'ANSES indique le non renouvellement en France de l'autorisation de mise sur la marché des produits à base de flumioxazine Rami et Pledge.

Les délais de grâce suivants ont été accordés par l'ANSES pour l'écoulement des stocks :

Fin des ventes : 6 juin 2025

Fin des utilisations : 6 juin 2026.

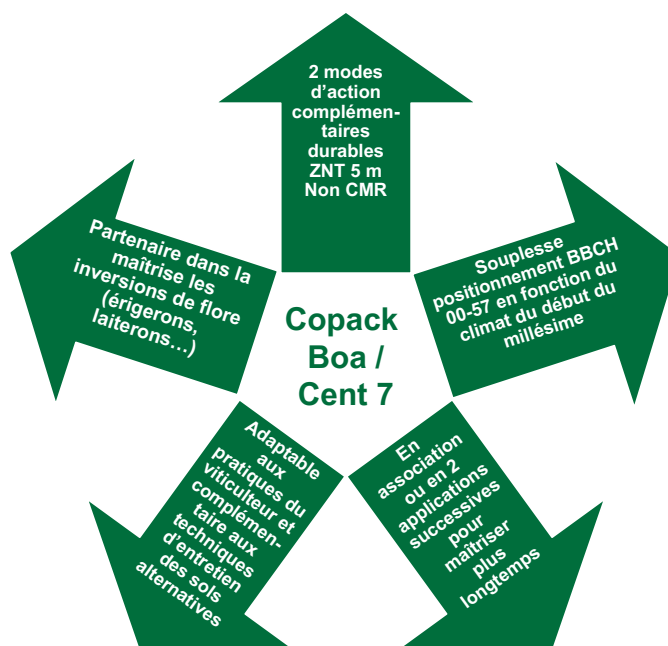


LA SOLUTION BOA+ CENT-7

Boa™ **HERBICIDE** **0,75L** + **Cent-7™** **HERBICIDE** **5 L**

- m g • / c
- m
-
-
-

1 pack pour 3,33 ha à 3,5 Ha



BOA 0,75/ha + CENT 7 5 L/ha	
BTS BOA 0,75 + CENT 7 5 L- Efficacité à T+90 jours (3 mois)*	
DICOTYLEDONES	
Amarante réfléchie (<i>Amaranthus retroflexus</i>)	TS
Bidens (<i>Bidens bipinnata</i>)	TS
Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>)	TS
Epilobe hirsute (<i>Epilobium hirsutum</i>)	PS
Erigéron (<i>Erigeron spp.</i>)	TS
Pourpier commun (<i>Portulaca oleracea</i>)	TS
Morelle Noire (<i>Solanum nigrum</i>)	S
Laiteron (<i>Sonchus spp</i>)	TS
Séneçon commun (<i>Senecio vulgaris</i>)	S
GRAMINEES	
Sétaire (<i>Sétaria sp.</i>)	S
Digitaire sanguine (<i>Digitaria sanguinalis</i>)	S

* Sur populations d'adventices non résistantes. Les niveaux de sensibilité indiqués sont des moyennes observées sur des séries d'essais répétées durant plusieurs années. Ces moyennes peuvent être sujettes à des variations, notamment selon les conditions locales et climatique notamment.

TS (≥95%)
S (≥85%)
MS (≥70%)
PS (≥50%)
TPS



POINT SUR LA FERTILISATION

La fertilisation permet de **nourrir le sol et la plante**. Le sol doit être nourri par des apports de matières organiques appropriées. La matière organique est ce qui permet à votre sol d'avoir une activité biologique correcte, de mettre à disposition de votre plante les nutriments dont elle a besoin et d'augmenter son pouvoir de rétention. Elle peut être apportée de diverses façons.

L'apport d'amendements organiques doit être fait sur vignes en place, de septembre à février. Les amendements organiques à base végétale sont les plus riches en termes de restitution humique et permettent de bien nourrir votre sol.

Le sol peut être également nourri par **l'apport d'engrais organiques** qui ont pour actions de nourrir le sol mais aussi la plante. Ces apports peuvent être réalisés jusqu'à mars pour être efficient.

Pour nourrir le sol et apporter de l'humus, **priorisez l'utilisation de matières organiques à bases végétales** (Fumiers de bergerie, fumiers de bovins, tourteaux végétaux...).

Pour **nourrir votre plante** vous allez attendre que vos sols se réchauffent. Suivant les types de produits et les conditions climatiques, les apports peuvent se faire de février à avril. Vous pourrez apporter vos nutriments avec des fertilisants **Organo-Minéraux** ou des **engrais minéraux**. Privilégiez des produits avec des **azotes protégés, dits engrais minéraux spéciaux**, pour avoir des libérations progressives dans le temps et subvenir aux besoins de la plante.

Il est possible d'intervenir également en **ferti-irrigation**. Pour cela, il est préférable d'attendre le départ végétatif suivant les formes azotées apportées pour éviter les pertes.

Si aucun apport au sol n'est réalisé, il est important de mettre en place, avec l'aide de votre technicien, un **programme foliaire** afin d'accompagner la plante et d'éviter toute carence. Dès le stade 4/5 feuilles jusqu'à la véraison vous pouvez apporter à chaque traitement un complément nutritif qui vous permettra de maintenir votre production.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

La coulure et le millerandage ont été fréquemment observés et sont souvent dû à de mauvaises mises en réserve de la plante. Les conditions climatiques sur la fleur ont accentué le phénomène. Les causes d'une mauvaise mise en réserve sont diverses, excès de récolte notamment sur les plantiers, des impasses de fertilisations, défoliation précoce (mildiou, sécheresse, coup de chaud...).

Les analyses de sarments sont toujours en cours.



POINT SUR LA FERTILISATION

LES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

ANALYSE DE SOL

Elle vous permet, avant plantation de faire un **état des lieux de vos sols** et de les rééquilibrer en matières organiques et minéraux si besoin. L'objectif est de mettre dans des conditions optimales votre culture afin d'avoir une parcelle qui pourra atteindre vos objectifs de production.

Sur vigne en place, l'analyse de sol vous permet de connaître le fonctionnement ainsi que les quantités de nutriments disponibles pour votre plante. Elle permet ainsi de faire des rééquilibrages au besoin.

ANALYSE DE SARMENTS

Elle permet de **connaître l'état des réserves** que votre plante a fait lors de la campagne précédente et notamment après la récolte. Grâce à cette analyse, il est possible de combler l'éventuel manque de nutriments par des apports foliaires pour soutenir le démarrage végétatif. Pour exemple, une carence en fer peut avoir un impact d'environ 10 à 15% sur la récolte finale. Il est encore temps de réaliser vos analyses de sarments (possible jusqu'à la mi-février).

ANALYSE DE PETIOLES

Réalisable tout au long du cycle végétatif, l'analyse de pétioles permet de voir **quels éléments sont absorbés ou pas**. Si des corrections sont nécessaires, vous pouvez alors les réaliser par des apports foliaires ou en ferti-irrigation, et éviter ainsi des pertes de récolte. Ces analyses peuvent être réalisées dès le stade des boutons floraux séparés (BFS).



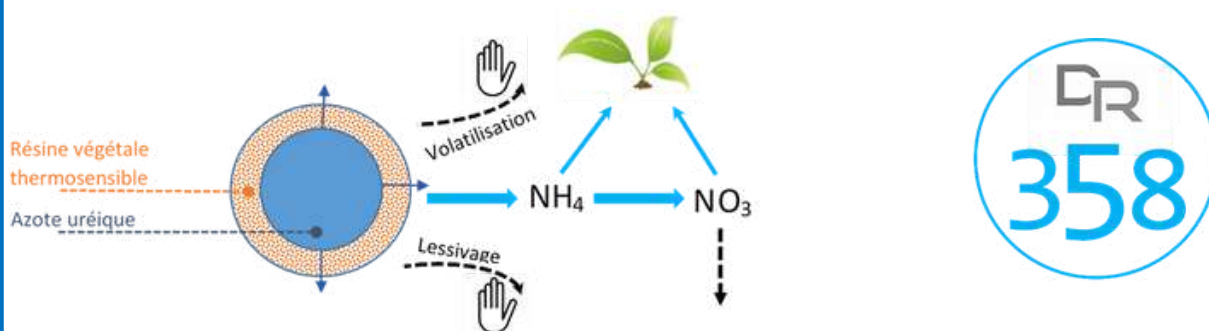


NOTRE GAMME D'ENGRAIS MINÉRAUX SPÉCIAUX



Engrais de mélange avec Azote Enrobé
Engrais CE

DR358 protège l'azote grâce à une résine végétale biodégradable, qui permet une libération fractionnée en fonction de la température du sol, pour répondre aux besoins de croissance aux moments où les besoins s'expriment.



NEOS

ADDITIF AGRONOMIQUE HOMOLOGUÉ
AMM N° 1170482

- STIMULATION DE LA CROISSANCE
RACINAIRE ET FOLIAIRE
- AMÉLIORATION DE L'ABSORPTION DE
L'AZOTE
- AMÉLIORATION DU RENDEMENT

Timac AGRO
France

FRP Inside

Engrais de mélange
à base de DURAMON® et d'HUMITECH



POINT SUR L'ENHERBEMENT

Silence ça pousse...

Les enherbements dans notre plateforme sont bien implantés.

Nous serons heureux de vous accueillir au début du printemps pour vous les présenter.





POINT SUR LE BLÉ

CÉRÉALES À PAILLES

FERTILISATION

Pour les semis d'octobre et novembre, le 1er apport pour le tallage est à prévoir dès que possible avant la prochaine pluie, de 40 à 60 unités d'azote.

Le 2ème apport, pour la croissance, pourra se faire entre fin février et fin mars (montaison) en fonction du stade végétatif, de 70 à 90 unités d'azote. Cet apport peut être anticipé si une pluie est annoncée vers la mi-février. Il est possible de partager cet apport en 2 si le cycle végétatif des blés est long ou selon le climat. L'assimilation de l'azote sera optimisée.

GESTION DES ADVENTICES

Il est important d'identifier les groupes d'espèces végétales qui constituent les adventices présentes (dicotylédones / graminées), les Ray-Grass ou les Chardons-Marie sont régulièrement observés. Plusieurs solutions spécifiques sont disponibles.

Dès le semis, la stratégie de gestion des adventices choisie détermine la réussite de votre campagne.

Des solutions alternatives existent, comme la herse étrille dont le réglage doit se faire à la parcelle, en fonction du type de sol et du stade végétatif des céréales (1 km/h de vitesse d'avancement par feuille de blés).





LES EPI



Gamme disponible dans
tous nos magasins.



STATION MÉTÉO SENCROP

Nous avons construit avec notre partenaire Sencrop, **un réseau de stations météo connectées** sur notre territoire !

Ces stations météo répondent à vos problématiques agricoles : gel, maladies, gestion des traitements, irrigation, etc.

Contactez votre technicien pour connaître et rejoindre notre réseau.



RETRAITS PRODUITS

RETRAIT PRODUIT - KENKIO

Sur la base d'une évaluation réalisée pour l'ensemble des pays de la zone Sud, l'ANSES a informé de sa décision de ne pas renouveler l'AMM de MILDICUT/KENKIO®.

Dans ce contexte, l'AMM de MILDICUT/KENKIO® et ses seconds noms commerciaux (YSAYO® et OKUBI®) est retirée en France en date du 29 août 2024. Les délais de grâce suivants ont été accordés par l'ANSES pour l'écoulement des stocks :

Fin des ventes : 28 février 2025
Fin des utilisations : 28 février 2026

RETRAIT PRODUIT - TOLEDE GOLD

L'ANSES a fait part de sa décision de retirer les produits à base d'esfenvalérate en formulations 5EW (Tolede Gold, Mandarin Gold, Tatami Gold, Judoka Gold, Country Gold).

Les délais de grâce suivants ont été accordés par l'ANSES pour l'écoulement des stocks:

Fin des ventes : 11 mars 2025
Fin des utilisations : 11 mars 2026

RETRAIT PRODUIT - PROLECTUS/ KAMUY

L'autorisation de la substance active fenpyrazamine au niveau européen a expiré au 15 janvier 2025, induisant le retrait des autorisations de mise sur le marché des produits qui en contiennent.

La décision de l'ANSES datée du 08/01/2025 confirme le retrait de l'AMM du produit PROLECTUS/ KAMUY (AMM N°2140184) à compter du 15/01/2025.

Les délais de grâce suivants ont été accordés par l'ANSES pour l'écoulement des stocks:

Fin des ventes : 15 juillet 2025
Fin des utilisations : 15 janvier 2026

MENTIONS LÉGALES

BIOOTWIN L

Fournisseur: CBC BIOGARD SAS N° A.M.M.: 2200132 Matières actives: E7,Z9-dodécadiénylacétate Formulation: Produit diffuseur de vapeur Toxicité: Phrases de risque: H315, H400, H412 Cible: Tordeuses Dose: 300.0 diffuseurs/ha Mode d'application: traitement Insecticides ZNT: DRE: 0h DAR: 3j

CELADA LB 400

Fournisseur: Sumi Agro France N°A.M.M.: 2200914 Matières actives: E7,Z9-dodécadiénylacétate Formulation: Produit diffuseur de vapeur Toxicité: Phrases de risque: H315, EUH208, EUH401, P264, P270, P273, P280, P501 Cible: Tordeuses Dose: 200.0 diffuseurs/ha

RAK 2 NEW

Fournisseur: Basf Agro SAS N° A.M.M.: 2150105 Matières actives: E7,E/Z9-dodécadiényl acétate + ndodécanyl acétate Formulation: Produit diffuseur de vapeur Toxicité: SGH07, SGH09 Phrases de risque: EUH 401, H315, H411, P264, P273, P280, P302 + P352, P332 + P313, P391, P405, P501 Cible: Tordeuses Dose: 500.0 diffuseurs/ha Mode d'application: traitement Insecticides ZNT: DRE: 0h DAR: 3j

MISTER L

Fournisseur: CBC Biogard SAS N° A.M.M.: 2220441 Matières actives: E7,Z9-dodécadiénylacétate Formulation: Générateur d'aérosol Toxicité: Phrases de risque: H315, H319, H336, H222, H229 Cible: Tordeuses Dose: 4.0 diffuseurs/ha

EXPLOYO VIT

Fournisseur: Syngenta France S.A.S N° A.M.M.: 2210439 Matières actives: E7,Z9-dodécadiénylacétate Formulation: Suspension de capsules Phrases de risque: H412, EUH401, P273, P280, P501 Cible: Tordeuses Dose: 200.0 diffuseurs/ha Mode d'application: traitement Insecticides ZNT: 5.0m DRE: 6h DAR: 21j

KENKIO

Fournisseur: Belchim Crop Protection France SA N° A.M.M.: 2090126 Matières actives: Phosphonate de disodium, Cyazofamide Formulation: Suspension concentrée Toxicité: Phrases de risque: H412, P273, P501 Cible: Mildiou Dose: 4.5 l/ha Mode d'application: traitement Fongicides ZNT: 5.0m DRE: 6h DAR: 28j

TOLEDE GOLD

Fournisseur : Philagro France N° A.M.M.: 2000316 Matière active : Esfenvalerate Formulation : Emulsion de type aqueux Toxicité : Phrases de risque: EUH 208, EUH 401, H302, H400, H410, P260, P280, P301+P312, P391 Cible : Cicadelle de la flavescence dorée Dose: 0.3 l/ha Mode d'application: traitement Insecticides ZNT: 20.0m DRE: 6h DAR: 21j

RAMI

Fournisseur: Philagro N° A.M.M.: 9400280 Matières actives: Flumioxazine Formulation: Poudre mouillable Toxicité: SGH08, SGH09 Phrases de risque: EUH 401, H360D, H410 Cible: Désherbage Dose: 1.2 kg/ha Mode d'application: traitement Herbicides ZNT: 50.0m DRE: 48h DAR: 3j Stade limite d'application BBCH07

PROLECTUS

Fournisseur: Philagro N° A.M.M.: 2140184 Matières actives: Fenpyrazamine Formulation: Granulé dispersable Toxicité: SGH09 Phrases de risque: EUH 401, H410, P273, P391 Cible: Pourriture grise Dose: 1.2 kg/ha Mode d'application: traitement Fongicides ZNT: 5.0m DRE: 6h DAR: 14j

BOA™ : OD - Dispersion huileuse , contenant 20 Grammes par litre de Penoxsulame . AMM N° 2080029 - Corteva Agriscience France S.A.S.



Attention. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H315 - Provoque une irritation cutanée. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. EUH208 - Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans selon la réglementation en vigueur.

Responsable de la mise en marché : Corteva Agriscience France S.A.S, Bâtiment Equinoxe 2 - 1 Bis avenue du 8 mai 1945 - 78280 Guyancourt. N° d'agrément 7800030 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. N° Vert 0800 470 810. ©TM Marques déposées. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur www.phytodata.com.

« PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT »

CENT™ 7 : SC - suspension concentrée (concentré fluidifiable) , contenant 125 Grammes par litre de Isoxaben . AMM N° 8400528 - Corteva Agriscience France S.A.S.



Attention. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. EUH208 - Contient 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Éliminer le contenu/réceptacle selon la réglementation en vigueur

Responsable de la mise en marché : Corteva Agriscience France S.A.S, Bâtiment Equinoxe 2 - 1 Bis avenue du 8 mai 1945 - 78280 Guyancourt. N° d'agrément 7800030 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. N° Vert 0800 470 810. ©TM Marques déposées. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur www.phytodata.com.

« PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT »

NOUS CONTACTER



Rendez-vous sur notre **site internet**.



04 67 31 12 12



contact@peris.fr

Et sur nos **réseaux sociaux** :

